



Propriété de la Commune d'Oloron-Sainte-Marie

Commune d'OLORON-SAINTE-MARIE (64400)

Bornage réalisé le 08/01/2026	NR
Plan établi le 08/01/2026	NR
Réf. dossier : 250735 / 5377	
Section AP	
Parcelle n°196 AVANT division	
Parcelles n°238, 239 et 240 APRÈS division	

Plan de division

Echelle : 1 / 250

0 5 10m

Légende :

- Limite de division
- - - Application fiscale issue du plan cadastral
- Limite définie par le plan de division établi en Août 2007, par le cabinet J.Bouchonneau-D.Sernaglia (ref. : 07/5377).
- BE ● Borne OGE existante
- BN ● Borne OGE nouvelle
- Clôture légère
- Haut talus
- Bas talus
- Limite zonage PLUi (pas encore approuvé à la date de réalisation du plan)

NOTA :

Système de référence planimétrique :
Lambert 93 CC43 via réseau GPS TERIA

- Partie vendue par la Commune d'Oloron-Sainte-Marie à M. GUILLEUX Stéphan (riverain) :
Parcelle section AP n°240, Superficie réelle = 347 m²
- Partie vendue par la Commune d'Oloron-Sainte-Marie à Mme LONCA Alicia et M. SPAGNOLI Romain (riverains) :
Parcelle section AP n°238, Superficie réelle = 64 m²
- Partie conservée par la Commune d'Oloron-Sainte-Marie :
(desserte de la parcelle AP 2, propriété De Almeida)
Parcelle section AP n°239, Superficie réelle = 264 m²
- Servitude de passage à créer sur l'ensemble de la parcelle conservée par la Commune, au profit des trois riverains :
(dans le cas où la parcelle serait vendue et ne serait plus communale)
- fonds servant : parcelle AP n°239
- fonds dominant : parcelles AP n°2 (De Almeida), n°194 (Lonca/Spagnoli), et n°195 (Guilleux)

